

Propane
MTG104


2.1 : gaz inflammable.

Danger

1 Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

Identificateur de produit
Nom commercial : Propane
N° FDS : MTG104
Description chimique : Propane
 No CAS :000074-98-6
 No CE :200-827-9
 No Index :601-003-00-5

Formule chimique : C3H8
N° d'enregistrement : Limite d'enregistrement non atteinte
Usage : Industriel et professionnel Faire une analyse des risques avant utilisation
Identification de la société : MULTIGAS
 ROUTE DE L'INDUSTRIE 102
 CH-1564 DOMDIDIER Suisse

Numéro d'appel d'urgence : Tel.: +41 (0) 26 676 94 94

2 Identification des dangers
Classification de la substance ou du mélange

Classe de Risque et catégorie de code réglementaire CE 1272/2008 (CLP)

• Dangers physiques : Gaz inflammables - Catégorie 1 - Danger (H220)
 Gaz sous pression - Gaz liquéfiés - Attention (H280)

Classification CE 67/548 ou CE 1999/45 : F+; R12

Éléments d'étiquetage

Règlement d'Etiquetage CE 1272/2008 (CLP)

• Pictogrammes de danger



Propane
MTG104
2 Identification des dangers (suite)

- **Pictogrammes de danger**
- **Mention d'avertissement** : Danger
- **Mention de danger** : H220 : Gaz extrêmement inflammable.
H280 : Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur.
- **Mentions de mise en garde**
 - **Prévention** : P210 : Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. – Ne pas fumer.
 - **Intervention** : P377 : Fuite de gaz enflammé: Ne pas éteindre si la fuite ne peut pas être arrêtée sans danger.
P381 : Éliminer toutes les sources d'ignition si cela est faisable sans danger.
 - **Stockage** : P403 : Stocker dans un endroit bien ventilé.

Etiquetage CE 67/548 ou CE 1999/45

Symbole(s)



- Phrase(s) R** : F+ : Extrêmement inflammable
- Phrase(s) S** : R12 : Extrêmement inflammable.
S9 : Conserver le récipient dans un endroit bien ventilé.
S16 : Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer.

Autres dangers
Autres dangers : Aucun(e).

3 Composition/informations sur les composants
Substance / Préparation : Substance.

Nom de la substance	Contenance	No CAS	No CE	No Index	No. Enregistrement	Classification
Propane	100 %	74-98-6	200-827-9	601-003-00-5	NOTE 2	F+; R12 Flam. Gas 1 (H220) Liq. Gas (H280)

Ne contient pas d'autres composants ni impuretés qui pourraient modifier la classification du produit.

Note 1: Listé dans l'Annexe IV/V de REACH, exempté d'enregistrement

Note 2: Limite d'enregistrement non atteinte

Voir le texte complet des Phrases-R au chapitre 16

4 Premiers secours
Premiers secours

- **Inhalation** : Peut causer l'asphyxie à concentration élevée. Les symptômes peuvent être une perte de connaissance ou de motricité. La victime peut ne pas être prévenue de l'asphyxie.
Peut avoir des effets narcotiques à faible concentration. Les symptômes peuvent être des étourdissements, des maux de tête, des nausées et une perte de coordination.
Déplacer la victime dans une zone non contaminée, en s'équipant d'un appareil respiratoire autonome. Laisser la victime au chaud et au repos. Appeler un médecin. Pratiquer la respiration artificielle si la victime ne respire plus.

Propane
MTG104
4 Premiers secours (suite)

- Contact avec la peau et les yeux : En cas de renversement de liquide: rincer à l'eau pendant au moins 15 minutes.
- Ingestion : L'ingestion n'est pas considérée comme un mode d'exposition possible.

5 Mesures de lutte contre l'incendie

- Risques spécifiques** : L'exposition prolongée au feu peut entraîner la rupture et l'explosion des récipients.
- Produits de combustion dangereux** : Une combustion incomplète peut produire du monoxyde de carbone .
- Moyens d'extinction**
- **Agents d'extinction appropriés** : Tous les agents d'extinction connus peuvent être utilisés.
- Méthodes spécifiques** : Si possible, arrêter le débit gazeux.
S'éloigner du récipient et le refroidir avec de l'eau depuis un endroit protégé.
Ne pas éteindre une fuite de gaz enflammée, sauf si absolument nécessaire. Une réinflammation spontanée et explosive peut se produire. Eteindre les autres feux.
- Equipements de protection spéciaux pour pompiers** : Dans les espaces confinés utiliser un appareil respiratoire autonome.

6 Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

- Précautions pour les personnes** : Porter un appareil respiratoire autonome pour entrer dans la zone, à moins d'avoir contrôlé que celle-ci est sûre.
Evacuer la zone.
Assurer une ventilation d'air appropriée.
Eliminer les sources d'inflammation.
- Précautions pour la protection de l'environnement** : Essayer d'arrêter la fuite.
Empêcher la pénétration du produit dans les égouts, les sous-sols, les fosses, ou tout autre endroit où son accumulation pourrait être dangereuse.
- Méthodes de nettoyage** : Ventiler la zone.

7 Manipulation et stockage

- Manipulation** : Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques.
Empêcher l'aspiration d'eau dans le récipient.
Purger l'air de l'installation avant d'introduire le gaz.
Interdire les remontées de produits dans le récipient.
Utiliser seulement l'équipement spécifié approprié à ce produit et à sa pression et température d'utilisation. Contacter votre fournisseur de gaz en cas de doute.
Maintenir à l'écart de toute source d'inflammation (y compris de charges électrostatiques).
Se reporter aux instructions du fournisseur pour la manipulation du récipient.
- Stockage** : Entreposer à l'écart des gaz oxydants et des autres oxydants.
Stocker le récipient dans un endroit bien ventilé, à température inférieure à 50°C.

8 Contrôles de l'exposition/protection individuelle

- Protection individuelle** : Assurer une ventilation appropriée.
Ne pas fumer pendant la manipulation du produit.
- Limites d'exposition professionnelle** : Propane : TLV© -TWA [ppm] : 2500

Propane
MTG104
9 Propriétés physiques et chimiques

Etat physique à 20 °C	: Gaz.
Couleur	: Gaz incolore.
Odeur	: Douceâtre. Difficilement détectable à l'odeur à faible concentration. Produit d'odeur infecte souvent ajouté.
Masse moléculaire	: 44
Point de fusion [°C]	: -188
Point d'ébullition [°C]	: -42,1
Température critique [°C]	: 97
Pression de vapeur [20°C]	: 8,3 bar
Densité relative, gaz (air=1)	: 1,5
Densité relative, liquide (eau=1)	: 0,58
Solubilité dans l'eau [mg/l]	: 75
Domaine d'inflammabilité [%vol dans l'air]	: 1,7 à 9,5
Température d'autoinflammation [°C]	: 470
Autres données	: Gaz ou vapeur plus lourd que l'air. Peut s'accumuler dans les endroits confinés, en particulier dans les points bas et les sous-sols

10 Stabilité et réactivité

Produits de décomposition dangereux	: Aucun(e).
Matières incompatibles	: Peut former un mélange explosif avec l'air. Peut réagir violemment avec les oxydants. Air, Oxydant.
Conditions à éviter	: Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. – Ne pas fumer.

11 Informations toxicologiques

Informations toxicologiques	: Ce produit n'a pas d'effet toxicologique connu.
------------------------------------	---

12 Informations écologiques

Information relative aux effets écologiques	: Pas d'effet écologique connu causé par ce produit.
--	--

13 Considérations relatives à l'élimination

Généralités	: Ne pas évacuer dans les endroits où il y a un risque de former un mélange explosif avec l'air. Le gaz rejeté doit être brûlé dans un brûleur approprié équipé d'un arrêt anti-retour de flamme. Ne pas rejeter dans tout endroit où son accumulation pourrait être dangereuse. Contacter le fournisseur si des instructions sont souhaitées.
--------------------	--

Propane
MTG104
14 Informations relatives au transport

Numéro ONU : 1978

• Etiquetage ADR, IMDG, IATA



: 2.1 : gaz inflammable.

Transport terrestre

ADR/RID

I.D. n° : 23

Nom d'expédition des Nations unies : PROPANE

Classe(s) de danger pour le transport : 2

- Code de classification ADR/RID : 2 F

- Packing Instruction(s) - General : P200

- Tunnel Restriction : B/D : Transport en citerne: Passage interdit dans les tunnels des catégories B, C, D et E; Autre transport : Passage interdit dans les tunnels de catégorie D et E.

Transport par mer

- Code IMO-IMDG

• Désignation officielle pour le transport : PROPANE

• ADR : 2.1

- Groupe d'emballage IMO : P200

- Emergency Schedule (EmS) - Fire : F-D

- Emergency Schedule (EmS) - Spillage : S-U

- Instructions - Packing : P200

Transport aérien

- ICAO/IATA

- Désignation officielle de transport : PROPANE

• ADR : 2.1

• IATA-Passenger and Cargo Aircraft :

• Cargo Aircraft only :

- Packing instruction : 200

Eviter le transport dans des véhicules dont le compartiment du chargement n'est pas séparé de la cabine de conduite.

S'assurer que le conducteur du véhicule connaît les dangers potentiels du chargement ainsi que les mesures à prendre en cas d'accident ou autres éventualités.

Avant de transporter les récipients :

- S'assurer que les récipients sont fermement arrimés.

- S'assurer que le robinet de bouteille est fermé et ne fuit pas.

- S'assurer que le bouchon de protection de sortie du robinet (quand il existe) est correctement mis en place.

- S'assurer que le dispositif de protection du robinet (quand il existe) est correctement mis en place.

- Assurer une ventilation convenable.

- Se conformer à la réglementation en vigueur.

Propane
MTG104
15 Informations réglementaires

Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement : S'assurer que toutes les réglementations nationales ou locales sont respectées.
Seveso regulation 96/82/EC : Listé

16 Autres informations

S'assurer que les opérateurs comprennent bien les risques d'inflammabilité.
 Le contact avec le liquide peut causer des brûlures et des gelures par le froid.
 Les risques d'asphyxie sont souvent sous-estimés et doivent être soulignés pendant la formation des opérateurs.

Liste du texte complet des Phrases-R : R12 : Extrêmement inflammable.
en section 3

La présente Fiche de Données de Sécurité a été établie conformément aux Directives Européennes en vigueur et est applicable à tous les pays qui ont traduit les Directives dans leur droit national.

DENEGATION DE RESPONSABILITE : Malgré le soin apporté à sa rédaction, aucune responsabilité ne saurait être acceptée en cas de dommage ou d'accident résultant de son utilisation. Avant d'utiliser ce produit pour une expérience ou un procédé nouveaux, examiner attentivement la compatibilité et la sécurité du matériel mis en oeuvre.
 Les informations données dans ce document sont considérées comme exactes au moment de son impression.

Fin du document